

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

**NOM ET ADRESSE DE L'ORGANISME ACHETEUR :** Commune de Goyave  
Mairie de Goyave – Rue des écoles – 97128 GOYAVE  
Représentée par son Maire, Monsieur Ferdy LOUISY  
Tél. 0590.95.91.11 Fax : 0590.95.94.95 Mail : contact@villdegoyave.fr  
Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

**OBJET DU MARCHÉ :** MP97114-25-03 - Travaux de réfection de routes et infrastructures routières communales de GOYAVE

**Nomenclature CPV :**

Code Principal	Description
45233140-2	Travaux routiers
45233200-1	Travaux de revêtements divers
45231110-9	Travaux de pose de conduites
45233000-9	Travaux de Construction, de fondation et de revêtement d'autoroutes, de routes
45112500-0	Travaux de Terrassement

**Prestations divisées en lots :** non

**Acceptation de variantes :** non

**Lieu d'exécution :** 97128 - GOYAVE

**Type de marché :** Marché de travaux. Accord Cadre au sens des articles R2162-1 à R216-6 du Code de la Commande Publique du 1<sup>er</sup> avril 2019

**Type de procédure :** Procédure adaptée en application de l'article L2123-1 et R2123-1 et R2123-4 à R2123-6 du Code de la Commande Publique du 1<sup>er</sup> avril 2019

### CONDITIONS RELATIVES AU MARCHÉ

**Modalités de financement et de paiement :** Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sou- traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché, seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

**Forme juridique de(s) l'attributaire(s) :** selon les spécifications définies aux articles R2142-19 à 24 du Code de la Commande Publiques du 1<sup>er</sup> avril 2019.

**Participation :** Voir règlement de la consultation article 2

**Technique d'achat :** Accord-Cadre multi attributaire à bons de commande, selon les modalités de l'article 1.6 du Règlement de la Consultation.

**Langue pouvant être utilisée dans l'offre ou la candidature :** Français

**Monnaie utilisée :** l'Euro

### Présentation des propositions

**Documents à produire-** Le dossier à remettre par chaque candidat comprendra les pièces suivantes :

- **Formulaire DC1- Lettre de candidature :** présentant le candidat ou désignant le mandataire par ses co-traitants ;
- **Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat ne rentre dans aucun cas d'interdiction des soumissionner mentionnés aux articles L2141-1 à L2141-5 et L2141-7 à L2141-11 du Code de la Commande Publique ;**
- **Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat est en règle au regard de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés mentionnée aux articles L5212-1 à L5212-11 du Code du Travail.**
- **Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire**
- **Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles**
- **Déclaration d'effectifs :** Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;
- **Références de travaux :** Présentation d'une liste des principaux travaux effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat ;

- *Titre d'études/titres professionnels et autres qualifications requises pour l'exécution des travaux : Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et des cadres de l'entreprise ; certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants mentionnés ci-dessous. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen de preuve équivalente ainsi que des certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres*
- *Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature ;*
- *La description de l'équipement technique ainsi que des mesures employées par le candidat pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise.*
- *Déclaration d'assurance pour les risques professionnels*

#### **Contenu de l'offre**

- **Acte d'engagement (AE) et ses annexes**
- **Cahier des Charges Administratives Particulières (CCAP)**
- **Bordereau de prix unitaires (BPU)**
- **Cahier des clauses particulières (CCTP)**
- **Mémoire justificatif**

Si, pour justifier de ses capacités, le candidat souhaite faire prévaloir les capacités professionnelles, techniques et financières d'un autre intervenant quel qu'il soit (sous-traitant notamment), il devra produire les pièces relatives à cet intervenant visées au présent article ci-dessus. Il devra également justifier qu'il disposera des capacités de cet intervenant pour l'exécution du marché par un engagement écrit de l'intervenant.

Les candidats ne seront pas tenus de fournir les documents demandés par l'acheteur lorsque ce dernier peut les obtenir directement par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que figurent dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système ou de cet espace et que l'accès à ceux-ci soit gratuit.

Conformément à l'article R.2143-14 du code de la commande publique, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve qui ont déjà été transmis au service acheteur concerné dans le cas d'une précédente consultation et qui demeurent valables.

**CRITERES D'ATTRIBUTION :** En fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation à l'article 7 (Sélection des candidatures et sélection des offres : Valeur technique et référence (30%) / Prix (50%) / Clause sociale (20%)

**DUREE DU MARCHÉ ET DELAIS D'EXECUTION :** La durée de validité de l'accord-cadre est fixée à 1 An, à compter de la notification du marché. L'accord-cadre est reconductible de manière tacite, dans les conditions définies au CCAP, 2 fois, pour une période de 1 An, soit une durée maximale de 3 Ans.

**VALIDITE DES OFFRES :** 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**RETRAIT ET RECEPTION DES CANDIDATURES :** Le DCE est téléchargeable gratuitement sur le site : [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)

Le mode de transmission retenu par le pouvoir adjudicateur est la transmission dématérialisée sur la plate-forme de dématérialisation : [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)

**DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES :** 10 JUIN 2025 A 12 heures précises, heure locale du pouvoir adjudicataire

L'offre sera transmise de façon dématérialisée

**Renseignements administratifs et techniques :** M. William GERMAIN : Tél : 0590 95 91 11  
Courriel : [william.germain@villedegoyave.fr](mailto:william.germain@villedegoyave.fr)

**Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de la Guadeloupe –6 rue Victor Hugues- 97100 BASSE-TERRE - Courrier électronique : [greffe.ta-basse-terre@juradm.fr](mailto:greffe.ta-basse-terre@juradm.fr)  
Tél. 0590 81 45 38 - Fax : 0590 81 96 70

**DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION :** 06 Mai 2025

Le Pouvoir Adjudicateur  
Maire de Goyave

Ferdy LOUISY

